

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES REMONTEES MECANIQUES DE GRIMENTZ - ZINAL SA

DU 2 SEPTEMBRE 2023 à la Salle polyvalente de Zinal

A 16h04, M. le Président Simon Crettaz, ouvre la 11ème Assemblée Générale des Remontées Mécaniques de Grimentz–Zinal SA et souhaite la bienvenue aux nombreux actionnaires présents.

L'ordre du jour est présenté et accepté.

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs

L'assemblée est composée de 256 actionnaires représentant 55'660 actions sur 104'400 actions, soit 53.31% du capital-actions. MM. Fabrice Ganioz et Luc Mercier sont nommés scrutateurs pour cette assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2022

Le procès-verbal a pu être consulté par les actionnaires sur le site internet de la Société. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Rapport sur l'activité de la société en 2022/2023

Le Président informe les actionnaires sur les grandes lignes de l'activité de la société durant l'exercice.

La saison d'été 2022 a été marquée par la fermeture du téléphérique de liaison en raison des travaux du nouveau Restaurant de l'Espace Weisshorn. Le chiffre d'affaires réalisé en été se monte à CHF 3'967'679.- soit légèrement plus bas que l'été 2021.

En hiver, les chiffres d'affaires ont enregistré un bond phénoménal de 8.7% par rapport à la saison record 21-22. Pour la première fois, la barrière des 500'000 journées skiées a été dépassée. Les recettes hivernales ont grimpé de 12.9%. Cette augmentation importante est à mettre sur le compte du manque de neige en basse altitude, à l'augmentation des ventes du Magic Pass et à la satisfaction de notre clientèle. La restauration d'altitude a connu une embellie de 3.3% pour dépasser 6,2 millions de francs. L'hôtellerie a augmenté de 3.6% pour dépasser pour la première fois la barre des 5 millions de francs. Au total, l'augmentation des recettes hivernales se monte à 2,2 millions de francs pour arriver à CHF 27'773'701.-.

La marge d'autofinancement (cash-flow) atteint également un nouveau record à CHF 9'444'360.00. Ce chiffre contient cependant une aide cantonale de Fr. 1'483'987.00 à considérer pour les pertes de recettes liées au Covid durant l'exercice 2020-21.

La société a continué d'améliorer son efficacité énergétique avec diverses mesures d'économie sur nos installations, canons à neige et bâtiments. Elle participe également au projet de parc solaire des Grands Plans qui pourrait produire plus du double de la consommation annuelle de la société.

Concernant le personnel, le contrôle des salaires du canton a démontré que notre société respectait bien le Contrat type de la branche. Un diagnostic interne a été réalisé afin d'améliorer les processus et la société loue actuellement de nombreux logements pour accueillir notre personnel saisonnier. Sur les 280 collaborateurs, le Président tient à remercier les personnes suivantes.

- Guy Vouardoux, Claude-Eric Massy et Christian Vouardoux qui prennent leur retraite méritée.
- Pascal Volante pour ses 20 saisons de service.
- Laurence Stolf-Massy, nommée nouvelle responsable RH qui vient de réussir son brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.
- Didier de Courten, nouveau responsable Hôtellerie et Restauration dès le 1^{er} juin 2023.

La construction du nouveau Restaurant Espace Weisshorn touche à sa fin avec une ouverture programmée au samedi 14 octobre prochain.

L'arrivée de nouvelles stations au sein de la coopérative du Magic Pass produit une nouvelle augmentation des forfaits vendus pour la prochaine saison hivernale.

Les relations avec les partenaires sont excellentes. Le Président remercie les différents Alpages, les Bourgeoisies d'Ayer et de Grimentz, la Commune d'Anniviers et tous les acteurs touristiques de la région pour leur collaboration. Le Président termine en remerciant tous les actionnaires pour leur soutien et pour la confiance accordée au Conseil d'administration.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2022/2023

Le Directeur Pascal Bourquin présente les comptes de l'exercice 2022/2023, qui sont détaillés dans le rapport de gestion remis à chaque actionnaire présent et disponible sur le site internet de la société.

Le total des produits se monte à CHF 31'741'381.-, l'EBITDA à CHF 10'221'074.-, le cash-flow à CHF 9'444'361.- et le bénéfice à CHF 522'809.-.

5. Rapport de l'Organe de révision

M. Jessy Rudaz de la Fiduciaire Fidag SA commente le rapport de l'Organe de révision qui est intégré dans le rapport de gestion en page 20. Sur la base de la vérification, il propose d'approuver les comptes.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2022/2023 et décharge aux organes responsables

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

7. Décision sur l'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice de CHF 522'808.74 comme suit :

- Compensation de la perte reportée au bilan pour CHF 316'359.51
- Virement à la réserve légale de 5% pour CHF 10'322.46
- Virement du solde à la réserve facultative issue du bénéfice pour CHF 196'126.77

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

8. Élections statutaires du Conseil d'Administration : démissions et nominations

Le Conseil d'Administration a réfléchi à son renouvellement dans le but de rajeunir son effectif et d'apporter du sang neuf. Le Président tient à relever l'attachement de tous les membres envers la société, la présence indéfectible et l'excellence des relations et du soutien à la Direction. Le Conseil d'Administration a décidé de se maintenir à neuf membres, afin de garantir une bonne répartition régionale et suprarégionale.

L'assemblée générale prend acte des démissions des membres MM. Raymond Epiney et Dominique Salamin ainsi que de son Président M. Simon Crettaz. Afin de les remplacer, le Conseil d'Administration propose des personnalités solides, compétentes et dynamiques. Le Président propose à l'Assemblée de nommer M. Stéphane Andenmatten, M. Guillaume Salamin et M. Philippe Rouvinez en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration. Les autres membres sont à disposition pour un nouveau mandat. Le Conseil d'administration propose d'élire ces 9 membres pour un mandat de 4 ans, soit jusqu'en septembre 2027.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Aucune autre proposition n'est faite par l'Assemblée et l'entier du nouveau Conseil d'Administration est élu par acclamation.

En vertu des statuts, L'assemblée est tenue de nommer le nouveau Président. Le Conseil d'Administration porte la candidature de M. Vincent Epiney au poste de Président. Ce dernier est élu par acclamation.

M. Simon Crettaz remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée par les actionnaires et cède le flambeau et la parole à M. Vincent Epiney. Ce dernier remercie chaleureusement MM. Simon Crettaz (membre depuis 1993 et Président depuis 2013), Raymond Epiney (membre depuis 1997) et Dominique Salamin (membre depuis 2013).

9. Nominations statutaires : organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée reconduit pour 2 ans le mandat de la société Fidag SA, en qualité d'organe de révision.

10. Divers

M. Gilbert Troillet demande des précisions sur le développement du domaine skiable. M. Simon Crettaz précise qu'une planification à 15 ans est réalisée par RMGZ SA pour répondre aux normes cantonales. Cette dernière arrive à son échéance et la nouvelle planification est en cours d'analyse.

M. David Melly, Président de la Commune d'Anniviers, prend la parole pour remercier chaleureusement les membres sortants qui ont effectué un travail conséquent durant ces années pour amener la société où elle se trouve actuellement. Un présent leur est offert et ils sont applaudis par l'Assemblée.

M. Simon Crettaz invite tous les actionnaires à partager l'apéritif et le buffet, qui sera offert à l'hôtel Intersoc. La séance est levée à 17h05.

Le Président

Le Secrétaire

Simon Crettaz

Benoît Epiney